PROVINCE DE NAMUR ARRONDISSEMENT DE NAMUR COMMUNE DE PROFONDEVILLE

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 13 janvier 2025** à 20h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 31 décembre 2024

PAR LE COLLEGE COMMUNAL

Le Directeur Général f.f.,

J. QUETS

COMMUNE DE PROFONDEVILLE • COMMUNAUTE FRANÇAISE

Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Générale

1. Procès-verbal de la séance précédente.
2. Déclaration de politique communale

Personnel

3. Délégation du Conseil communal au Collège communal – Personnel communal – Compétence de nommer, désigner sous contrat et mettre fin aux contrats des agents communaux.

Secrétariat

4. Intercommunale – BEP Crématorium – Désignation des représentants communaux.
5. Intercommunale – BEP Environnement – Désignation des représentants communaux.
6. Intercommunale – BEP Environnement (Comité d'avis) – Désignation des représentants communaux.
7. Intercommunale – BEP Expansion économique – Désignation des représentants communaux.
8. Intercommunale – Bureau Économique de la Province – Désignation des représentants communaux.
9. Intercommunale – IDEFIN – Désignation des représentants communaux.
10. Intercommunale – IMAJE – Désignation des représentants communaux.
11. Intercommunale – IMIO – Désignation des représentants communaux.
12. Intercommunale – INASEP – Désignation des représentants communaux.
13. Intercommunale – INASEP (Comité de contrôle du service d'études) – Désignation des représentants communaux.
14. Intercommunale – ORES Assets – Désignation des représentants communaux.

Finances

15. Délégation de compétences du Conseil communal au Collège communal – Marchés publics, marchés publics conjoints, centrales d'achat et concessions de service ou de travaux.
16. Délégation du Conseil communal au Collège communal – Finances – Octroi de certaines subventions.

Patrimoine

17. Délégation de compétences du Conseil communal en matière d'opérations immobilières.
18. Délégation de compétences du Conseil communal en matière d'opérations mobilières.

Affaires juridiques et assurances

19. Règlement général de Police administrative de la Zone de Police *« Entre Sambre et Meuse »* – Adoption.

Enseignement

20. Coordination de l'Accueil Temps Libre (ATL) – Programme CLE 2025-2030 et renouvellement de l'agrément « opérateur » – Approbation.

Marchés publics

21. Acquisition d'une remorque neuve – Projet 3P/863 ou 20250014 – Approbation des conditions, de l'estimation et du mode de passation.

Huis-clos

Personnel

22. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.